

que la dernière partie de cet exposé conviendrait bien au Canadian Club, je ne suis pas certain, toutefois, que nous qui sommes membre de la Chambre, goûtions ce genre de rhétorique. Nous préférierions qu'on nous donne plus de faits. Le ministre dit qu'il aimerait jeter un regard rapide sur l'avenir. Plus loin, il dit que nous ne pouvons accomplir notre destinée et exploiter nos ressources avec une population qui dépasse à peine 14 millions et demi; c'est un truisme. Il dit que le Gouvernement sait que l'accroissement naturel ne peut seul suffire à nous assurer la population dont nous avons besoin; c'est un autre truisme. Il dit que le Gouvernement continuera d'appliquer son programme d'immigration afin de stimuler la croissance et le progrès du Canada; il le fera, sans aucun doute. Nous voulons savoir avec précision quel est ce programme.

Le ministre poursuit en disant que pour donner suite à ce programme, nous choisissons maintenant les immigrants sur une base très large. La base n'est pas encore assez large, parce que je ne crois pas que le Gouvernement ait renoncé à l'interdiction qui frappe les gens de couleur. Je ne suis pas disposé à accepter une politique d'immigration qui recourt à une interdiction en ce qui a trait à l'immigration des gens de couleur. Je me demande si cela est donné à entendre dans le passage que je viens de lire de l'exposé que le ministre a fait l'an dernier touchant le caractère fondamental de notre population. Mais, en somme, qu'est-ce que la caractéristique fondamentale de notre peuple? Sommes-nous tellement différents des autres peuples? Ne sommes-nous pas une nation de saints et de pécheurs, la plupart d'entre nous n'étant du reste ni parfaitement saints, ni parfaitement pécheurs? N'avons-nous pas trouvé dans notre société, au même moment, des meurtriers et des citoyens respectueux de principes de justice et de miséricorde? Je me demande vraiment ce que c'est que le caractère fondamental d'une nation. Je souhaite seulement qu'il ne s'agisse pas ici d'un euphémisme et qu'on ne songe surtout ici à la couleur de la peau.

Un autre point qu'il faut que je mentionne, —et autant vaut le faire maintenant,—a trait à ce que je tiens bien littéralement pour des inexactitudes terminologiques. Je n'emploie pas ces mots dans leur sens habituel. Je signale encore une fois au ministre une acception erronée du mot "racial". J'aimerais bien qu'on ne l'employât plus ainsi. C'est qu'en effet il n'a aucun sens vraiment scientifique dans le sens où on l'emploie. Le ministre a consigné au hansard du 23 avril 1953,

page 4287, une longue liste sous la rubrique: "Origine raciale des immigrants arrivés au Canada d'outre-mer et immigration totale des États-Unis." Or je prétends pour ma part qu'il n'y a ni race écossaise ni race irlandaise, ni même, d'autre part, de race belge ou suisse. Les Flamands et les Wallons sont-ils de race belge? Les gens qui habitent les cantons helvétiques vont-ils admettre justement appartenir à la race suisse? Du point de vue ethnique le terme est désuet et je voudrais bien qu'on n'en parlât plus.

Plus bas on lit "Hébreux". S'agit-il ici de race ou de religion? S'il s'agit de race il y a des Hébreux d'ascendance orientale qui professent la foi juive; il y en a d'autres d'ascendance nègre ou caucasienne qui professent également la religion hébraïque. Je doute que les Hébreux soient une race et, par conséquent, le mot ne veut rien dire. Si ce terme est pris dans une acception religieuse, alors c'est la seule acception qu'il devrait avoir dans tout ce tableau. Voici un autre tableau indiquant les immigrants en provenance des pays du nord de l'Europe. Mais encore une fois, je soutiens que ce tableau n'est qu'une copie de tableaux antérieurs et je suis d'avis qu'il serait temps de le modifier. Je dois signaler que, du point de vue géographique, l'Esthonie, la Lettonie et la Lithuanie sont dans le nord de l'Europe; et pourtant, pour une raison que j'ignore, on les classe avec les autres pays. Je souhaiterais que ces détails, si ennuyeux, qu'aucune publication de l'État ne devrait contenir, soient modifiés le plus tôt possible.

On nous a dit,—et habituellement on nous dit cela alors que nous sommes plus ou moins entre deux vins, à l'issue d'un banquet quelconque,—que le Canada est un vaste pays et certains vont même jusqu'à dire que, dans quelques années, notre pays comptera 150 millions d'habitants. D'autres sont plus prudents et plus réservés. Mais ce qu'il faut se rappeler, à mon sens, c'est qu'une grande partie du Canada ou, du moins des vastes espaces qu'il renferme, semble inutile actuellement, du point de vue économique; ne comprenant que des terres sur lesquelles il est impossible d'établir des immigrants.

Il est faux de croire que la géographie physique du pays ait quelque chose à voir avec sa capacité d'absorption. On peut concevoir,—et la chose est arrivée par le passé,—que dans certaines conditions économiques, la capacité d'absorption de notre pays serait nulle. Tout programme d'immigration,—et le Gouvernement (il en conviendra) en a un, encore que nous le jugions insuffisant,—doit tenir compte du marché du travail chez nous.